

21 novembre 2019

COMMUNIQUE DE PRESSE

CREBA et L'Association des Architectes du Patrimoine deviennent partenaires



Rémi DESABLRES (Président de l'Association des Architectes du Patrimoine), Julien BORDERON (Cerema, directeur technique CREBA) et Bernard DUHEM (Maisons Paysannes de France) lors de la signature de la convention de partenariat entre CREBA et l'AAP

*le 27 octobre 2019
Salon International du Patrimoine Culturel*

Une convention de partenariat a été signée entre les membres fondateurs du Centre de ressources sur la Réhabilitation responsable du Bâti Ancien (CREBA) et l'Association des Architectes du Patrimoine (AAP) sur le stand de l'Association Sites & Cités remarquables de France, au Salon international du Patrimoine Culturel, le 27 octobre 2019.

Les objectifs principaux de ce partenariat sont :

- **Le suivi de chantier de rénovation / groupement d'artisans**
- **La création d'un label « Rénovation Patrimoine »**
- **Formations-actions sur chantiers démonstrateurs**
- **Participation de l'AAP aux manifestations CREBA**
- **Participation de l'AAP au développement d'offres de formations**
- **Veille technologique et réglementaire**
- **Collaboration sur la production de documentation par la remontée d'études et d'ouvrages ainsi que des retours d'expériences**

L'action des Architectes du Patrimoine s'inscrit dans une démarche de transmission des savoirs, conciliant patrimoine et modernité. Respectueuse de l'environnement, elle renouvelle la ville sur la ville et tire le meilleur parti de l'existant. Prolonger l'histoire des villes anciennes et de l'architecture, en révéler les qualités et le sens par une approche raisonnée et sensible, telle est aujourd'hui la contribution des Architectes du Patrimoine à l'amélioration du cadre de vie et à l'attractivité des territoires.

Dans le cadre de sa stratégie, l'AAP souhaite faire connaître les Architectes du Patrimoine ainsi que la défense de leurs intérêts. Comme spécialiste du bâti ancien, dans une approche responsable, ils répondent aux besoins de notre société afin de transmettre et d'assurer la durabilité du patrimoine des territoires, par l'adaptation à de nouveaux usages, l'intégration d'interventions contemporaines tout en renforçant les performances énergétiques et environnementales. Dans cet élan, ils participent au maintien de savoir-faire et à la transmission du geste d'artisans et d'entreprises spécialisées.

Le portail CREBA a été mis en ligne en octobre 2018 dans le cadre du Programme PACTE, créé par cinq membres fondateurs : le Cerema, l'Ecole Nationale des Arts et Métiers Paris Tech (AM Paris Tech – ENSAM Cluny), L'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Toulouse - Laboratoire de Recherche en Architecture de Toulouse, l'Association Sites et Cités remarquables de France et Maison Paysanne de France. Destiné aux acteurs de la construction pour une approche globale de la réhabilitation du bâti ancien, cet outil associe la recherche de la performance environnementale, le respect des valeurs patrimoniales et architecturales et la prise en compte des spécificités techniques et physiques des constructions traditionnelles. CREBA met à disposition, de manière centralisée et structurée, des ressources techniques et scientifiques et des retours d'expériences existant sur ce sujet.

Pour suivre l'actualité du projet et partager ses propres ressources et expérimentations : rdv sur [LinkedIn](#), [Twitter](#) et [Facebook](#)

Pour s'inscrire à la lettre d'information, rdv sur le portail www.rehabilitation-bati-ancien.fr

Contact presse : Marie LE SCOUR, chargée de communication CREBA - 09 72 49 97 02 - contact@rehabilitation-bati-ancien.fr